

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 148 (2003)
Heft: 9

Artikel: Du nouveau sur l'autoprotection des blindés?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-347176>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

terraines et leur effet cumulatif les rend d'autant plus graves. L'étude du commandant Fontbonne n'est pas un réquisitoire. Il expose avec méthode la nature des problèmes posés et les solutions adoptées, mais n'oublie pas les conditions dans lesquelles le tout se déroule. En particulier, le facteur temps: un temps très court pour changer les mentalités, concevoir une nouvelle doctrine, développer de nouveaux matériels, les expérimenter, créer de nouveaux corps de troupe, les rendre organiques et capables d'une véritable collaboration interarmes... Programme si vaste que l'on se demande comment il eût pu être rempli en mai 1940.

Pour terminer, l'auteur pose une série de questions, dont nous en retiendrons deux: «Fallait-il créer une arme blindée autonome comme certains l'ont affirmé? Qu'auraient pu faire des grandes uni-

tés équipées de *FT 17* fonçant à 4 km/h et devant s'arrêter tous les 25 km pour ravitailler et entretenir leurs matériels? Certainement pas prendre l'ennemi de vitesse! Qu'auraient pu faire les mêmes unités équipées de *D1* roulant à 10 – 12 km/h de moyenne et capables d'étapes de 80 km avec une infanterie se déplaçant toujours à pied? Attendre leur infanterie! (...)

L'armée française est-elle entrée en guerre avec des règlements inadaptés ou périmés? Certes, ceux-ci privilégiaient la méthode plutôt que la vitesse et l'initiative tandis qu'ils préconisaient souvent des manœuvres dont le succès reposait sur l'emploi de matériels modernes encore à venir. (...) Si le règlement de la cavalerie s'adressait à toutes les unités de l'arme, celui des chars, diffusé très tard, ne s'adressait qu'au bataillon et au groupement de bataillons puisque celui de la

division cuirassée, qui n'existait pas, restait à écrire (...).

Laissons la conclusion à l'auteur: «En 1940, l'armée française n'avait pas l'initiative stratégique; gravement handicapée par son manque d'entraînement et son sous-équipement, elle eut rarement l'initiative tactique (...). Après la défaite, usant d'un aphorisme, le général Delestraint dira que les chars avaient été utilisés en mille paquets de trois côté français, en trois paquets de mille côté allemand (...). Les conditions déplorables dans lesquelles a été employée la 1^{re} division cuirassée pour tenter de contrer la percée des *Panzer* en Belgique dénotent de façon flagrante l'incompétence du haut commandement français quant à l'emploi des grandes unités cuirassées.»

J.-J. R.

Du nouveau sur l'autoprotection des blindés?

Le système d'autoprotection allemand IBD aurait permis de dévier plus de 80% des munitions *Apilas*. Il est pourtant difficilement utilisable sur les blindés les plus légers comme le *Véhicule de l'avant blindé* (VAB). Le poids du système – plus d'une tonne pour la version russe *Arena*, 700 kg pour le *Spatem* de Giat constitue un véritable handicap: les munitions tirées par chacun des tourelleaux du système *Spatem* pèsent 20 kg! Et le blindage des engins est toujours menacé par les résidus du missile, surtout si

le cône de la charge creuse n'a pas été percé. Pour des raisons de discrétion, les radars de détection ne sont en effet actifs que sur une centaine de mètres, ce qui oblige à intercepter le projectile ennemi à moins d'une dizaine de mètres du blindé. La charge creuse peut donc encore disposer de capacités de pénétration significatives. Il faut ajouter un système supplémentaire pour se protéger des munitions-flèches.

Des systèmes de protection active pourraient être installés

dès la fin de la décennie sur le *Leclerc* ou le *Véhicule blindé de combat d'infanterie* (VBCI), bien qu'ils soient tous deux déjà très chargés de différents systèmes. L'une des solutions serait d'utiliser un véhicule pour protéger les autres, un peu comme les frégates antiaériennes de la marine. L'Armée de terre avait déjà travaillé sur un projet de ce type, qui pourrait être relancé à l'occasion du développement de la bulle opérationnelle aéro-terrestre. (*TTU Europe*, 7 mai 2003).